



EDITO

Chères feuchyssoises, chers feuchyssois,

L'année 2016 touche doucement à sa fin. C'est une année charnière qui voit se concrétiser certains programmes prévus par l'équipe municipale dont la volonté est de travailler pour vous, c'est-à-dire pour l'intérêt général.

« Votre confiance, votre soutien, nous encourage toujours à travailler dans ce sens »

Cette fin d'année fut festive grâce à la commission des fêtes et aussi aux associations locales. Ces animations sont toujours très importantes pour la vie communale.

Elles sont le lien social incontournable et vous démontrez par votre participation active que ces actions ne sont pas vaines.

La municipalité, dans la mesure de ses moyens, continuera à apporter son soutien indéfectible aux porteurs de projets qui animent notre village.

Il faut que nous continuions tous ensemble à faire que FEUCHY reste une commune attractive.

Puisqu'il s'agit de la dernière édition du bulletin municipal pour 2016, l'ensemble des élus et agents communaux vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et aussi une heureuse année 2017.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population le Vendredi 13 Janvier 2017 à 18H30, dans notre salle des fêtes Guislaine DANEL.

Bonnes fêtes à tous !

*Votre Maire
Roger POTEZ*

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Mercredi : 8h00-12h00

Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30

Samedi : 8h00-12h00

(La mairie est fermée le samedi matin durant les vacances scolaires.)

La mairie sera exceptionnellement fermée les 23 et 30 décembre 2016 à 12h00.

MEDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : fermée

Mardi : 16h30 - 18h00

Mercredi : 10h30 - 12h00 / 14h30-18h00

Jeudi : 15h00-17h30

Vendredi : fermée

Samedi : 10h00-11h45 (fermée le samedi matin durant les vacances scolaires).

La médiathèque sera fermée du 23 décembre 2016 au 2 janvier inclus.

CCAS

Uniquement sur rendez-vous.

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 9
Vie culturelle	p.10
Vie associative	p.11
Informations municipales	p.12

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE REMISE DE DRAPEAUX AUX ANCIENS COMBATTANTS



Dès 11H00, une nombreuse population s'est concentrée devant le monument aux morts pour la commémoration du 98^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918.

Ce fut un jour particulier pour le Maire, Roger POTEZ, ému d'être en possession des nouveaux drapeaux ayant pour but de glorifier les morts de la guerre de 1914-1918 et ceux de la guerre 1939-1945. La remise de drapeaux est une cérémonie toujours émouvante. Lorsque le Maire s'est adressé, en son nom personnel et celui du Conseil Municipal, à Monsieur Michel LEBLOND, Président des Anciens Combattants de FEUCHY, il indiqua lui confier l'emblème représentant l'ensemble des souffrances et de gloire de tout un

peuple.

Dans son discours il a fait remarquer que «Cela marque tout notre attachement envers votre section. Notre rôle est de perpétuer le devoir de mémoire et de continuer à le transmettre aux plus jeunes».

Il a ensuite remercié les enseignants et les élèves pour leur fidèle présence aux cérémonies patriotiques.

Cette cérémonie a, cette année encore, donné tout son sens au mot commémoration et a été le symbole de l'action menée au quotidien par les Anciens Combattants de FEUCHY.

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Le mercredi 9 novembre dernier, les sapeurs-pompiers d'ARRAS ont mis une équipe à disposition du public feuchyssois pour former aux gestes de premiers secours ceux qui le souhaitent, dès l'âge de 10 ans.

L'initiative venait de la municipalité de FEUCHY, en partenariat avec le Centre de Formation de Secourisme et d'Incendie d'ARRAS.

Les inscrits étaient nombreux, cette formation gratuite a permis aux secouristes d'échanger et de mettre en pratique, l'objectif étant de savoir comment réagir dans des cas précis, comment donner l'alerte, comment effectuer un massage cardiaque, comment utiliser un défibrillateur ou encore comment arrêter une hémorragie.



A l'issue de cette séance de formation, une attestation nominative a été remise aux participants préalablement inscrits.

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL ET RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Le jeudi 10 novembre, le Maire, Roger POTEZ, et les membres du Conseil Municipal ont rassemblé, salle des fêtes Guislaine DANEL, trois manifestations d'ordonnance importante.

LA REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL 2016

Les salariés ayant accompli de longues carrières étaient à l'honneur à l'occasion de la remise des médailles du travail. La promotion 2016 était d'intérêt, puisque 12 récipiendaires ont été décorés. La médaille d'argent, correspondant à 20 ans d'ancienneté, a été décernée à Messieurs Patrice METAIS et Gérard LAVOINE ainsi qu'à Mesdames Pascale DUBOIS et Lydie DUHEM, la médaille de vermeille, pour trente ans d'ancienneté, a été décernée à Mesdames Pascale DUBOIS et Laurence LEDRU ainsi qu'à Messieurs Gérard LAVOINE, Jacques DEMORY, Patrice METAIS et Bernard LONGUET. Monsieur Patrice METAIS et Madame Chantal LECLERCQ ont également obtenu la médaille d'or pour trente-cinq ans d'ancienneté.

Après la remise des diplômes et les félicitations du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux, tous les médaillés et leurs amis, venus les féliciter, ont pu savourer le verre de l'amitié.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité met un point d'honneur à souhaiter

la bienvenue à ses nouveaux habitants. C'est ainsi que chaque année, le Maire accueille les personnes nouvellement installées à FEUCHY.

Après avoir souhaité la bienvenue aux derniers arrivants, Monsieur le Maire en a profité pour présenter les infrastructures mises au service des habitants. Entourés des membres du Conseil Municipal et des présidents d'associations, les nouveaux habitants ont ainsi pu identifier les acteurs pouvant favoriser leur adaptation.

Cette rencontre a avant tout créé un moment convivial qui permet aux nouveaux arrivants de la commune de faire connaissance.

En guise de clôture, Roger POTEZ, Maire, a souligné l'importance de l'envie d'échange et de partage dans cette initiative. Un partage qui pourra se poursuivre bien évidemment dans le tissu associatif dynamique Feuchyssois, riche de 14 associations et source d'intégration et d'épanouissement personnel.

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016

Chaque année, Feuchy organise le concours des maisons fleuries. Ce concours est destiné aux Feuchyssois qui contribuent, par le fleurissement de leur jardin à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement et créent ainsi une

VIE MUNICIPALE

RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIE (SUITE)

réserve de verdure, un refuge pour faire le plein de vie et de couleurs. Tous les feuchyssois inscrits cette année, toutes catégories confondues, se sont distingués. Le travail qu'ils ont fourni pendant plusieurs mois pour embellir notre cadre de vie a ainsi été récompensé.

RÉSULTATS

Maison avec jardin visible de la rue :

1. DUBLEUMORTIER Cécile
2. FLIPPE Hervé
3. PLOUVIER André
4. CHOTEAU Elodie
5. DACHEZ Anne-Sophie
6. MERCIER Gilles

Maison avec façade, balcon, terrasse ou jardinet:

1. WISSOCQ Dominique

2. ALIAS Guy
3. DOUAY Yolande
4. TANQUEREL Annette

Maison hors catégorie :

1. POTEL Raymond



SOIRÉE "ANNÉES 80" AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Le samedi 26 novembre, de nombreux feuchyssois se sont de nouveau défoulés sur la piste de danse de la deuxième édition de la soirée «Années 80» organisée par la commission des fêtes de la commune, au profit du Téléthon.

Les DJ ont mis le feu à la salle des fêtes Guislaine DANEL jusque très tard dans la nuit et les fans ont dansé sur des musiques et des chansons

inoubliables de cette époque très colorée.

Cette soirée n'aurait pas pu se faire sans l'aide précieuse des bénévoles que Mr Grégory DEVIS, Adjoint aux fêtes, tient à remercier pour leur investissement. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition qui aura lieu le 25 novembre 2017.



VIE MUNICIPALE

BROCANTE AUX JOUETS

En cette période délicate pour la plupart des ménages français, la bourse aux jouets est une occasion idéale de faire de bonnes affaires.

Ce constat s'est vérifié le dimanche 20 novembre, à la salle des fêtes, des jouets de toutes sortes faisaient une palette de couleurs incroyables ! Cette manifestation attire du monde aussi bien du côté exposant que du côté chineur.

« Cette prestation est appréciée car pendant que certains se débarrassent d'objets, d'autres font de bonnes affaires. » Les membres de la commission des fêtes avaient tout prévu : le café, les boissons, les viennoiseries, les sandwiches....

A l'issue de la journée, les articles non vendus, si



les propriétaires le souhaitaient, étaient récupérés et donnés à la Croix Rouge.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une enquête de recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur.

Il sera muni d'une carte officielle et sera tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet en effet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles.

Elles seront protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre coopération.



PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Monsieur Alexandre Malfait et Madame Emmanuelle Lapouille, Conseillers Départementaux, assureront une permanence en mairie le samedi 7 janvier 2017 de 10h à 12h.

VIE MUNICIPALE

VOEUX AU PERSONNEL COMMUNAL

Les vœux au personnel communal sont une tradition que le Maire, Roger POTEZ, et les membres du Conseil Municipal sont toujours très heureux d'honorer !

Chaque année, c'est l'occasion de faire un bilan et de se projeter vers l'avenir ! Après avoir analysé la situation de cette dernière année et de celles qui l'ont précédée, Roger POTEZ constate que FEUCHY s'est transformé, FEUCHY a changé, FEUCHY bouge ! Notre commune s'est dessinée un nouveau visage en quelques années et c'est sous l'influence d'une méthode, d'un programme, d'investissements et bien sûr du travail quotidien produit par les agents des services communaux

L'investissement et la réactivité des différents services permet un bon fonctionnement et apporte un meilleur service public aux Feuchysois.

Grâce à notre médiathèque et notre école de musique, l'offre de service culturel reste toujours plus importante et qualitative.

Les agents d'entretien fournissent un travail de



qualité, l'administration communale exécute, étudie et réalise chaque jour son travail dans sa diversité et son professionnalisme.

Chaque jour, sur le terrain, les équipes des services techniques œuvrent à l'entretien et à l'embellissement de notre commune. Le Maire se dit heureux de voir nos jeunes Feuchysois épanouis au sein de nos structures de petite enfance et de loisirs.

TÉLÉTHON : LÂCHER DE BALLONS



Les membres de la commission des fêtes ont mobilisé les enfants des écoles de la commune à travers la vente de ballons gonflés à l'hélium, en faveur du Téléthon.

Sous le regard émerveillé des élèves, 160 ballons multicolores, éclairés à l'intérieur par des leds, ont pris leur envol au-dessus de la place de la mairie.

Parents et enfants ont pu admirer les bulles lumineuses s'éparpiller dans le ciel.

Les enfants ont inscrit leur nom sur une étiquette qui a été accrochée à chaque ballon.

Mais jusqu'où ceux-ci iront-ils? Nous le découvrirons par le biais d'éventuels retours d'étiquettes...

VIE MUNICIPALE

MARCHÉ DE NOËL



Le dimanche 4 décembre, le marché de Noël organisé par la commune a connu une belle affluence. A la salle des fêtes, une vingtaine de stands attendait les visiteurs : bijoux, fleurs de saisons, peintures, petite décoration, champagne, chocolat et vin chaud ..., les idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année ne manquaient pas. Pour faciliter les achats des familles, un atelier créatif

était proposé aux enfants les accompagnants. L'espace restauration du midi a rencontré un vif succès, le menu tartiflette a été fortement apprécié. En fin d'après-midi, le Père Noël était au rendez-vous, les enfants sont venus nombreux se faire photographier en sa compagnie. L'esprit convivial et chaleureux ont fait de cette édition 2016 une belle réussite.



VIE MUNICIPALE

VISITE DU PÈRE NOËL DANS LES ECOLES

Quelle ne fut pas leur surprise lorsque les enfants de l'école Henri Matisse, vers 13h30, ont aperçu le Père-Noël sur le balcon de la mairie. Accompagné de Monsieur le Maire et de ses Adjointes, celui-ci leur a ensuite rendu visite. Il est également allé saluer

Classe des PS et MS de Mme DEVULDER



Classe des CP de Mr LETHIEN



Classe des CM1-CM2 de Mme BRICARD



les enfants de l'école Notre Dame du Bon Conseil. Après avoir constaté qu'ils étaient tous toujours aussi sages, le Père Noël leur a distribué un sac contenant une coquille, des clémentines et quelques friandises et un beau bonnet rouge de Père-Noël.

Classe des MS et GS de Mme DAMAY



Classe des CE1 et CE2 de Mr CARPENTIER



**Ecole Notre Dame du Bon Conseil
Classes de Mmes LOSSENT et GLORIAN**



VIE MUNICIPALE

DISTRIBUTION DU COLIS DES AÎNÉS

En cette fin d'année, les élus, les membres du C.C.A.S et les bénévoles se sont mobilisés afin de confectionner les 126 colis gourmands destinés aux Séniors de FEUCHY.

Au-delà du fait de décharger les palettes et charger les voitures, la remise de ce colis est un moment particulier qui permet d'apporter du réconfort à nos Aînés, d'avoir une attention particulière et de favoriser le lien social en cette période de fêtes.

Les personnes parfois isolées sur le plan familial sont très sensibles à ce geste. C'est l'occasion de prendre

des nouvelles « alors quoi de neuf à FEUCHY ? » et d'échanger le temps d'un café.

Nos élus et membres du CCAS ont ainsi entamé une véritable tournée du Père Noël le temps d'une journée dans la vie de notre village. A réception du colis, nos aînés se sont réjouis du contenu qu'ils ne manqueront pas de déguster lors d'un petit festin pour le réveillon...

Nous profitons de ce Feuchyssois pour mettre à l'honneur les différents donateurs de leur colis aux plus démunis, nous les remercions très chaleureusement.



RÉUNION PUBLIQUE : VOISINS VIGILANTS

Le mercredi 30 novembre dernier, la population de FEUCHY était invitée à découvrir le dispositif «voisins vigilants» lors d'une réunion publique en présence de la Gendarmerie Nationale de VIS-EN-ARTOIS.

Le fonctionnement a été exposé aux feuchyssois, ce qui a permis de sensibiliser des volontaires et de

recenser différents référents «voisins vigilants».

Une convention sera signée entre la Préfecture, la Gendarmerie et la Commune de FEUCHY.

Celle-ci fixera les modalités du fonctionnement de cette procédure.



VIE CULTURELLE

ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

RENTÉE 2016



Le 19 novembre dernier, afin de célébrer la fête des musiciens, les feuchysois ont pu assister à un concert à l'Eglise Notre Dame du Bon Conseil de Feuchy. Le concert a commencé avec les enfants de la chorale venus interpréter quelques chants dirigés par Nicolas BRILLON. La chorale adulte, la Scarpe Diem, a ensuite offert une interprétation de la Légende de Saint Nicolas, accompagnée de son chef, Gilles SECQ. Pour conclure le concert, l'orchestre de l'école de musique de Feuchy a joué un ensemble de morceaux

variés, sous la baguette de José Hanquier. Ce fut un premier concert pour Pauline Malengé à la clarinette, ainsi que pour Hugo Waszkiewicz, nouveau professeur de percussion.

La semaine suivante, deux clarinettes participaient au Concours National de clarinette D'AMIENS tandis que quelques flûtistes de Feuchy participaient à un concert : LaVolière et que Quentin Lajus donnait un concert pour Les Désaxés, à Arras.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Le nouveau mobilier de la médiathèque est désormais installé : fauteuils, poufs, coussins hauts en couleurs et nouveaux meubles embellissent l'espace.

De nouveaux coins lectures sont désormais à votre disposition dans les espaces «Jeunesse» et «Revue», mis en place pour un éventuel moment de détente.

A partir du mardi 3 janvier 2017 la médiathèque municipale vous accueillera aux jours et heures suivants:

Le mardi de 16h30 à 18h,
le mercredi de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h,
le jeudi de 15h à 17h30
et le samedi de 10h à 11h45.



VIE ASSOCIATIVE

RENCONTRES ET AMITIÉ

Vendredi 18 Novembre, le club «Rencontres et Amitié» a accueilli plus de 200 FEUCHYSSOIS à la salle des fêtes Guislaine DANEL, à l'occasion de la soirée familiale et traditionnelle du «BEAUJOLAIS NOUVEAU». La soirée fut appréciée de tous et s'est déroulée dans une bonne ambiance.



Au cours du repas, des enveloppes, contenant des tickets gagnants ou perdants, furent vendues. Cette vente a rapporté 150€ au profit du Téléthon. Merci à ceux qui ont répondu à cette invitation, ainsi qu'aux membres du club pour leur investissement dans l'organisation de cette fête.



Le 13 décembre, 40 adhérents du club «Rencontres et Amitié» ont terminé l'année par leur traditionnel repas de Noël, un moment très apprécié de tous qui cette année a eu lieu dans le cadre très agréable du Grizzli-Grill.

Après ce moment chaleureux, direction le cinéma pour une bonne digestion tout en profitant d'un film du réalisateur Hugo GÉLIN, «Demain tout commence», un film d'actualité sur la séparation et la gestion de la garde des enfants. Superbe interprétation d'Omar Sy et de Clémence POÉSY.

L'après-midi s'est terminé par la visite du marché de Noël d'ARRAS.

Prochain grand-rendez vous Assemblée générale du samedi 4 février 2017.



INFORMATION MUNICIPALE



Tous les mardis à compter du 3 janvier 2017 :

Petit marché sur la place de la mairie

de 8h00 à 13h00

Vous y retrouverez :
un marchand de primeurs (Maxime le Primeur)
et un fromager (La Finarde).

INFORMATIONS MUNICIPALES

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2016

- Acquisition d'instruments de musique d'occasion à destination de l'école municipale de musique :

Acquisition de deux instruments de musique d'occasion à destination de l'Ecole Municipale de musique (deux flûtes traversières) pour un montant global s'élevant à 350 euros.

- Demande de subvention pour la tranche conditionnelle 1 de l'opération d'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans les rues du lotissement des Prés Fleuris :

Il a été décidé :

- d'affermir la tranche conditionnelle 1 du dossier marché.

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Madame la Préfète du PAS-DE-CALAIS, une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Madame la Députée au titre de la réserve parlementaire.

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président du Département du PAS-DE-CALAIS, une subvention au titre des amendes de police.

- d'autoriser, Monsieur le Maire à solliciter auprès

de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, une subvention au titre du Fonds de Concours aux communes rurales.

- Avis du Conseil Municipal de FEUCHY sur la modification des compétences de la Communauté Urbaine d'ARRAS :

Lors de sa séance en date du 22 septembre 2016, le Conseil Communautaire a décidé de modifier les statuts de la Communauté Urbaine d'ARRAS, afin de prendre en compte les dernières évolutions législatives venues modifier les compétences obligatoires des établissements publics de coopération intercommunale et les observations de la Chambre Régionale des Comptes du Nord-Pas-de-Calais-Picardie qui, dans le cadre de l'examen de la gestion de la Communauté Urbaine d'Arras pour les exercices 2010 et suivants, a demandé qu'il soit procédé à une clarification des compétences intercommunales.

La décision de modification, subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement, sera prise par arrêté du représentant de l'Etat dans le département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accepter la modification des compétences de la Communauté Urbaine d'ARRAS, conformément à la nouvelle rédaction jointe en annexe à la présente délibération.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être formulées par les intéressés, toute l'année durant jusqu'au dernier jour ouvrable du mois de décembre de l'année en cours. Ils peuvent demander cette inscription, en se présentant à la mairie, fournir une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, certificat de nationalité accompagné d'un document officiel avec photo, décret de naturalisation accompagné d'un document officiel avec photo) et prouver son attaché avec la circonscription du bureau de vote (domicile de résidence principale ou qualité de contribuable). La réalité de cette attaché peut être établie par tout moyen administratif (quittance de loyer, d'eau, de gaz et d'électricité, facture de téléphone, avis d'imposition sur le revenu, avis de taxe d'habitation...).

BLOC NOTES 2016-2017

SAMEDI 31 DÉCEMBRE

Repas de la Saint Sylvestre, organisé par l'association "Ensemble pour l'école Henri MATISSE, salle des fêtes Guislaine DANEL.

VENDREDI 13 JANVIER

Cérémonie des voeux du Maire à la population, 18h30, salle des fêtes Guislaine DANEL.